Dossier

Vers son 39eme Congrès

LA CFDT DANS L'APRES 10 MAI

C'EST à Metz que se tiendra le 39e Congrès confédéral de la CFDT, du 25 au 29 mai prochains. Trois ans après celui de Brest, qui officialisa le « recentrage », ce congrès se tient peu après celui de la FEN et juste avant celui de la CGT : trois congrès de grandes organisations ouvrières, dont l'importance est évidente dans la situation politique nouvelle. Comment se détermine la CFDT dans l'après-10 mai, et comment se présentent les enjeux de ce congrès, tel est l'objet de cet article.

La CFDT et le 10 mai

Au soir du 10 mai 1981, la commission exécutive de la CFDT s'affichait, sur le podium dressé place de La Bastille, devant des milliers de Parisiens venus exprimer leur joie et leur enthousiasme. Depuis, la CFDT est souvent apparue comme un syndicat lié au gouvernement. Dès le soir du 10 mai, la commission exécutive confédérale déclarait que le succès était celui *« de la gauche socialiste et démocratique »*. Déjà, elle affirmait que *« pour changer vraiment, il faut du temps »*, et prenait des positions « minimalistes » en matière revendicative. Très vite, des dirigeants confédéraux en vue échangèrent leur tenue de syndicaliste contre celle de conseiller à l'Elysée, ou de chargé de mission dans les ministères.

L'identification de la CFDT à un syndicat gouvernemental provoqua un réel malaise et Maire dut se livrer à un « coup de colère » contre le gouvernement, éclat public qui n'avait d'autre but que de rassurer les militants sur la préservation de l'indépendance de leur confédération.

Pourtant, l'appréciation politique portée par la direction CFDT sur le 10 mai et la nouvelle période ouverte se révèle beaucoup plus modulée, plus réservée quant à ce que les travailleurs doivent en attendre. La confédération note qu'il s'agit d'une victoire malgré la division du mouvement ouvrier, mais aussi grâce à cette division : elle suggère ainsi que l'opposition exacerbée entre le PC et la social-démocratie a constitué un facteur de victoire, et elle justifie surtout son refus de s'engager dans la bataille pour l'unité de tout le mouvement ouvrier pour chasser Giscard.

La direction CFDT souligne aussi que le 10 mai est intervenu dans un contexte d'absence de « mobilisation sociale », avec le risque, qu'elle souligne, que l'action étatique, par en haut, ne favorise une dynamique niant le « mouvement social », c'est-à-dire la capacité de proposer et de contracter du mouvement syndical.

Enfin et surtout, les rapports de la confédération pour le 39e Congrès mettent en garde contre un double danger : l'intégration du mouvement ouvrier, ou sa radicalisation minoritaire. Intégration, c'est-à-dire confiance et attente passive des décisions de l'Etat. Radicalisation comprise comme réaction de déception devant l'échec inévitable de cette attente. Ayant elle-même placé ces deux « écueils » qu'elle affirme procéder d'une même attitude négative, la confédération présente évidemment sa ligne comme le meilleur moyen de réussir le changement.

Quand Maire annonçait l'échec à l'élection présidentielle...

« Quels que soient les candidats ou le candidat de la gauche, ce sera l'échec aux élections présidentielles (...) Je dirais même, s'il y avait un président de gauche élu dans ces conditions, ce serait l'échec en raison de l'absence de dynamique, de perspective politique d'union, de confiance du peuple.

« (...) Le souci premier de la CFDT n'est pas de participer aux batailles de la gauche pour savoir celui qui sera battu par Giscard en 1981 (...) Il est tout à fait clair que les élections de 1981 n'auront pas pour nous l'importance des élections présidentielles de 1974 et encore moins des élections législatives de 1978. »

Cette déclaration fut publiée le 6 décembre 1979 au « Républicain lorrain ». Elle a été résumée par la presse de la façon suivante : « Maire : c'est foutu ».

Cette attitude, qui prend en compte le changement politique tout en le relativisant nettement, n'est pas nouvelle.

Ce fut celle de la CFDT depuis 1978. Le recentrage, également nommé resyndicalisation, fut présenté comme la juste émancipation du mouvement syndical de la tutelle des stratégies de partis, centrées sur la conquête du pouvoir politique. Le fameux *« la*

gauche, c'est foutu » d'Edmond Maire en décembre 1979 exprimait parfaitement cette politique de défaitisme militant.

C'est seulement en janvier 1981 que la CFDT, par la voix de son conseil national, appelle à battre Giscard : « *Le bilan du septennat est accusateur pour le pouvoir et la droite : il faut le sanctionner.* » Une déclaration antérieure sur l'élection présidentielle, en octobre 1980, se contentait d'énumérer les propositions que la CFDT présenterait aux candidats !

Appelant sur le tard à « sanctionner » le président sortant, la confédération s'est refusée jusqu'au bout à prendre en charge le nécessaire combat pour l'unité des travailleurs et de leurs organisations pour chasser Giscard. Le conseil national repoussait la proposition de la fédération banques, favorable au vote, dès le premier tour, pour le candidat ouvrier de son choix, et au deuxième tour pour le candidat de gauche le mieux placé. La direction CFDT a manifesté son désaccord avec le mouvement Union dans les luttes, qui se battait pour contraindre le PC et le PS à s'engager au désistement mutuel pour le deuxième tour. Si Marchais était arrivé devant Mitterrand, la CFDT aurait-elle appelé à s'abstenir le 10 mai ? Telle était la véritable question, non formulée. C'est seulement au soir du premier tour, devant le score de Mitterrand et le recul de Marchais, que la CFDT s'est engagée à fond.

Les rapports pour le 39e Congrès le reconnaissent : la CFDT n'avait pas prévu la victoire politique du 10 mai. En réalité, la confédération n'avait pas voulu comprendre que les travailleurs voulaient chasser Giscard et qu'ils ont utilisé le bulletin de vote pour imposer une unité dont les directions du mouvement ouvrier, CFDT comprise, ne voulaient pas. Elle avait d'autant moins vu venir le 10 mai que son véritable problème était la gestion de la crise, que le gouvernement soit de gauche ou de droite.

Poursuite de la même politique

Surprise, certes, mais préparée. C'est ce qu'écrit Alexandre Bilous, rédacteur en chef de *CFDT aujourd'hui*, dans le revue confédérale : « *La CFDT était, finalement, bien préparée pour affronter la période qui s'est ouverte le 10 mai au soir. L'orientation qu'elle avait définie lors de son congrès de Brest peut prendre aujourd'hui toute sa signification et réaliser toutes ses potentialités.* »

En effet, la vraie question, pour la direction confédérale, était et demeure la crise, et surtout l'attitude du mouvement ouvrier face à cette crise. Crise décrite à la fois comme crise économique, crise des rapports sociaux, des mœurs, de la culture, et même crise du syndicalisme. Mais avant tout crise universelle, non du système capitaliste, mais d'un certain type de développement, le productivisme, dont les potentialités se sont épuisées tant à l'Est qu'à l'Ouest.

Dès septembre 1977, quand l'Union de la gauche éclatait, la CFDT expliquait la rupture par le refus du PCF de se placer en situation de responsabilité gouvernementale dans une situation de crise et d'inévitable austérité.

Amorcé dès janvier 1978 (avec le « rapport Moreau »), le recentrage se veut une réponse à la crise et non une retraite conjoncturelle provoquée par l'absence de débouché politique.

Les éléments mis en œuvre aujourd'hui par la CFDT ont été élaborés depuis trois ans, et pour certains depuis l'adoption de la plate-forme confédérale de juin 1977.

Le beurre ou l'argent du beurre

« La solidarité, c'est d'abord ne pas vouloir à la fois *" le beurre et l'argent du beurre "*. On ne peut avoir plus de temps libre et plus de revenus monétaires. C'est tromper les Français que de le prétendre. Mais la conclusion est alors immédiate : c'est la priorité accordée à une remise en ordre des revenus et des salaires. Plutôt que de réclamer d'abord la compensation intégrale des réductions d'horaires, il serait plus responsable, de part et d'autre, d'engager immédiatement une négociation sur les « bas salaires » qui eux, bien sûr, doivent voir s'accroître leur pouvoir d'achat.

Jean Auroux, ministre du Travail dans « le Monde » du 14/1/1982

« Il est souvent impossible d'assurer à la fois une importante réduction du temps de travail avec la création d'emploi correspondante et une compensation intégrale du pouvoir d'achat. »

Edmond Maire, dans « Syndicalisme » du 3 décembre 1981

Le parallélisme est frappant dans les décisions de Maire : sitôt passées les législatives de 1978, il inaugure la « politique des perrons » et se précipite à Matignon. Il ressort satisfait de chez Barre, avec un gros paquet de promesses... de procédures. A l'approche de l'élection présidentielle de 1981, c'est encore et essentiellement des procédures de négociation que la CFDT exige des candidats.

Maire innovait en demandant à Giscard une augmentation par étape du SMIC. A Mitterrand, il demande une programmation de cette augmentation et se félicite d'avoir suggéré à Mauroy l'objectif des trente-cinq heures... en 1985. Amorcée sous Giscard, la

lutte contre les inégalités par l'augmentation paritaire des bas salaires se développe, depuis le 10 mai, en dénonciation virulente des « corporatismes » au sein du salariat.

La signature du protocole du 17 juillet dernier sur la réduction du temps de travail fait suite à la négociation Giraudet, à l'acceptation de discuter sur le terrain du patronat qui exigeait de lier réduction et aménagement du temps de travail, et à un article retentissant de Maire, dès août 1977, dans lequel le secrétaire général de la CFDT acceptait sous certaines conditions la non-compensation intégrale du salaire. L'un des principaux objectifs proclamés pour le 39e Congrès est précisément de faire accepter le non-maintien intégral du salaire, consécutif à la réduction du temps de travail. Le 38e Congrès avait, malgré la direction, maintenu l'exigence de la réduction du temps de travail sans réduction de salaire. Un vote que la direction a tenu pour nul et non avenu.

Inauguré par Maire dès le lancement du recentrage, le thème de la négociation, du tissu de négociation, de la société contractuelle, peut désormais s'épanouir. Une revendication majeure de la CFDT est aujourd'hui l'obligation légale faite aux patrons de négocier, au moins une fois l'an.

La CFDT rejetait hier la centralisation et l'unification des luttes contre les plans Barre, car c'était mettre le doigt dans une dynamique de recours et de confrontation avec le gouvernement en place et donc, affirmait-elle, placer à nouveau le mouvement social sous la dépendance des stratégies de partis. Après le 10 mai, la CFDT refuse d'affronter le « parti de l'entreprise » et d'obliger PS et PC, élus pour que ça change, à en faire autant. Au contraire, la seule loi que demande vraiment Maire est celle qui institue la négociation et le contrat comme règle fondamentale des rapports entre « partenaires sociaux ».

la cogestion à l'ordre du jour

Innovation introduite en 1977 dans sa plate-forme confédérale, les conseils d'atelier et de service étaient présentés comme des organes de gestion par les travailleurs du secteur nationalisé, et non comme des organes de mobilisation et de contrôle. Cette conception cogestionnaire est réaffirmée aujourd'hui. Le 8 janvier 1982, le bureau national demande aux confédérations de *« négocier la mise en place de conseils d'atelier dans les sociétés et leurs filiales dès la promulgation de la loi de nationalisation »*. Il affirme que ces conseils *« ont une fonction de gestion, c'est-à-dire de décision effective dans le cadre des contrats qu'ils signent avec la direction dans des domaines précis touchant à l'activité de l'atelier, du service ou de l'unité de production. (...) C'est le contrat que les conseils passent avec la direction de l'entreprise ou de l'établissement qui fixe le champ d'intervention du conseil et par là même le type de responsabilité autogestionnaire qu'auront réellement les travailleurs concernés »*.

Cet aspect de la politique confédérale est déterminant : il s'agit de placer les travailleurs en situation de « responsabilité » pour les mettre devant la « réalité » économique (une réalité économique qui demeure capitaliste) et de les amener à l'assumer. *« Dans cogestion, il y a gestion »*, remarquait autrefois Maire lors d'un débat avec Ceyrac, dans les colonnes de *l'Expansion*. Pour la direction CFDT, l'autogestion se réduit à cette pédagogie destinée à rendre les travailleurs conscients de la crise, de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas, dans le système actuel. Nous sommes aux antipodes du mouvement de l'autogestion et du contrôle social, tel que Solidarnosc l'a développé en Pologne !

La CFDT a présenté de façon élogieuse le plan intérimaire de deux ans élaboré sous l'autorité de Rocard et avec le concours d'Hubert Prévôt, animateur jusqu'à il y a peu de la commission économique confédérale : *« En fait, la CFDT se retrouve tout à fait dans l'affirmation des grandes orientations de ce plan (...) et, globalement, elle n'a pas de critique fondamentale à apporter sur le fond* [in *Syndicalisme* du 29 octobre 1981]*). »*

Ainsi, la CFDT, organisation syndicale, s'exprime comme un ministre du Plan (ou à l'occasion comme un ministre des Finances) : Michel Rolant s'est félicité, dans *Syndicalisme*, de la dévaluation opérée par Delors et des mesures qui l'ont accompagnée, notamment les contreparties exigées par le patronat allemand à la réévaluation conjointe du Mark et qui portent essentiellement sur la mise en place d'une politique des revenus.

Les fondements de ce discours ont été creusés avant le 10 mai, lors du débat du conseil national sur la politique économique de la CFDT. A cette occasion, la CFDT a reconnu pleinement les mécanismes essentiels du marché capitaliste, et ses conséquences. Citons le rapport présenté par Rolant à cette occasion : *« Les choix gouvernementaux et patronaux ne sont pas tous condamnables du point de vue économique : moderniser l'appareil de production et accroître sa compétitivité technique et commerciale, réduire la dépendance pétrolière, aider à la création de capacités françaises dans les secteurs très importateurs, connaître et diffuser les technologies d'avenir grâce auxquelles les Américains et les Japonais cherchent à assurer leur domination sur l'économie mondiale. Ces objectifs atteints peuvent créer les bases d'indépendance économique nationale, de résistance à la concurrence et même d'augmentation de l'emploi. »* Voilà le programme auquel on invite les travailleurs à s'associer, dans les comités d'atelier ou de service, version confédérale !

Systématisée en janvier 1981, cette politique n'est pas radicalement nouvelle : c'est elle qui a présidé aux contre-propositions de la FGM-CFDT en matière de politique industrielle, lors des grandes luttes contre les licenciements massifs dans la sidérurgie. Chérèque défendait des « bonnes restructurations » contre les mauvaises. Le bilan se compte en dizaines de milliers de licenciements, et la confédération est singulièrement muette sur ce sujet, comme sur bien d'autres, dans le bilan de sa propre activité depuis trois ans.

Le thème de la crise du syndicalisme a, ces dernières années, permis à la direction confédérale de préci-

ser le type d'organisation qu'elle entend promouvoir. Maire a présenté un rapport éloquent à cet égard, valorisant un syndicalisme prenant en charge les aspirations individuelles des travailleurs, assurant des services multiples à l'adhérent, soulignant les acquis du syndicalisme nordique en ce domaine.

Depuis 1978, la CFDT a redéfini la conception de l'unité d'action. Elle rejette tout cadre d'alliance systématique, particulièrement au niveau confédéral. Elle se déclare partisane de l'unité d'action sans préalable idéologique.

Mais pourquoi sur les seuls objectifs que se donne la CFDT, et non pas aussi sur ceux que se donnent les travailleurs eux-mêmes dans les luttes ? Suffit-il de défendre des objectifs que l'on présente comme seuls susceptibles de réunifier le salariat pour être effectivement unitaire ?

Par-delà leurs divergences, la CFDT et la CGT mettent en œuvre une référence commune au socialisme. Elles bénéficient de la confiance majoritaire de la classe ouvrière, et leur unité est un facteur essentiel d'entraînement de l'action. Pourquoi taire cette réalité ?

Enfin, la confédération a systématisé la thèse du pluralisme syndical comme synonyme de la démocratie. Elle demeure fondamentalement hostile à l'unité organique du mouvement syndical. Les thèmes de l'identité et de la spécificité CFDT, de sa continuité et de ses racines historiques, ont été célébrés et diffusés dans l'appareil ces dernières années. La direction confédérale mise sur une recomposition du mouvement ouvrier français autour de la CFDT, en exploitant à son profit le recul historique du PCF et de la CGT. Toute recomposition du mouvement ouvrier traversant l'ensemble du mouvement syndical lui apparaît au mieux insolite, au pire dangereux. Elle n'a rien fait pour encourager l'opposition surgie dans la CGT sur la Pologne, et se contente d'enregistrer avec circonspection son existence comme un fait « important », dans les documents du 39e Congrès. Là encore, nous sommes aux antipodes de la démarche unitaire et démocratique qui a présidé à la naissance et au développement de Solidarnosc en Pologne.

La confédération tire le bilan des trois années écoulées à partir des priorités qu'elle s'était données au congrès de Brest : priorité aux bas salaires, réduction du temps de travail, contrats collectifs. Elle évite de tirer un bilan à partir des développements objectifs de la lutte de classes, des points marqués par la bourgeoisie ou par les travailleurs.

Résister à « l'unitarisme »

« Nous devons refuser de reconstruire une unité d'action avec la CGT sur les bases antérieures au motif que la division de la gauche est levée ou, pire encore, de reconstruire une unité d'action qui aurait en fin de compte pour but d'imposer aux partis de gauche de retrouver l'union (...) Certes, cette attitude d'union en nostalgie avec un front syndicalo-politique de gauche peut faire appel à un certain sentimentalisme. L'écho de l'Union dans les luttes en témoigne. Mais il faut savoir résister à cette "unitarisme" »

Extrait d'un texte du BN-CFDT préparatoire au conseil national de mai 1981

Le bilan depuis Brest

Abordant le bilan sous l'angle de sa propre ligne, la direction confédérale indique qu'elle ne le tirera pas *« en termes très quantitatifs »*, mais du point de vue de l'impact de son action sur les comportements des travailleurs. Concernant la réduction du temps de travail, question la plus vivement controversée dans la CFDT, elle est amenée à reconnaître que sa démarche *« n'a pas été l'œuvre de toutes les organisations de la CFDT et a abouti à des incompréhensions mêlées parfois de désaccords politiques de fond. Le fait ensuite que la confédération ait manifesté tout au long des négociations sa volonté d'aboutir à un accord a été ressenti dans l'organisation, notamment durant la consultation, comme l'acceptation possible de sa part de n'importe quel accord. »* Il s'agit de la consultation engagée en juillet dernier auprès des fédérations et régions sur la signature du protocole d'accord avec le CNPF, et qui s'est révélée tellement négative que la confédération n'en a jamais publié les résultats.

Pour réduire malgré tout le protocole, la direction CFDT avance deux piètres arguments : *« Sans ce protocole, les négociations de branche n'auraient pas pu s'ouvrir, le réveil des travailleurs et leur participation directe au processus de réduction du temps de travail ne se serait pas produit. Au total, le Parlement aurait tranché seul, avec de faibles chances de créer des emplois. »* On croit rêver : des accords de branche sont rarissismes, la FGM a elle-même refusé de signer. S'il y a bien eu un « réveil », qui a pesé sur la décision des fédérations, c'est bien le refus généralisé des militants et des travailleurs des secteurs concernés de souscrire aux conditions des patrons. Ce refus s'est traduit, dans les banques et aux caisses d'épargne, par des mobilisations extraordinairement massives !

Par ailleurs, le Parlement n'a pas *« tranché seul »* : le gouvernement lui a enlevé ce droit en recourant aux ordonnaces, afin de donner force de loi à un pro-

tocole d'accord que la CGT et la grande majorité des organisations CFDT refusaient de signer ! La confédération avance enfin sa dernière défense : *« Où en serions-nous si le patronat avait pu justifier son immobilisme d'un argument supplémentaire : l'attente d'une loi ? Après plusieurs années de refus de la discussion, il aurait à nouveau pu dégager sa responsabilité en attendant l'intervention du législateur. Et les travailleurs, eux aussi, n'auraient-ils eu comme solution que d'attendre ? ».* Le patronat a bien montré et dit qu'il redoutait une loi, favorable aux travailleurs. C'est une décision que pour les 35 heures sans contrepartie, que les travailleurs attendent du gouvernement. C'est pour cela qu'ils ont chassé Giscard. C'est pour cela qu'ils se mobiliseront en masse, quand ils penseront avoir assez attendu et que le gouvernement a trop tergiversé et cédé aux pressions patronales. La direction CFDT ne comprend pas plus ce que les travailleurs attendent du gouvernement — des actes au profit des travailleurs contre les exploiteurs — qu'elle n'a compris le mouvement d'unité qui a conduit au 10 mai.

Pour la confédération, le 10 mai n'est qu'une opportunité permettant d'avancer dans la mise en œuvre pratique du recentrage ; une opportunité qui rend plus crédible et plus immédiate la participation directe, institutionnelle, du mouvement syndical à la cogestion de la crise et de l'austérité. Les conditions lui paraissent plus favorables à la réalisation de la politique pour laquelle elle se battait sous Giscard. On comprend que sa première réaction le 10 mai ait été de mettre en garde contre les « surenchères » et son insistance depuis à dénoncer les « risques » de radicalisation de la classe ouvrière. De son propre point de vue, le bilan est négatif puisqu'elle n'est pas parvenue à modifier le comportement des travailleurs dans le sens de l'acceptation de la crise et de ses conséquences.

Rejet d'une issue socialiste à la crise

La CFDT s'est prononcée en 1970 pour le socialisme autogestionnaire, qui doit reposer sur trois pilliers : la socialisation des moyens de production et d'échange, la planification démocratique et l'autogestion. Le débat sur la rupture avec le capitalisme a été évacué au congrès d'Annecy en 1976, au profit d'une stratégie de modification interne des finalités du système économique. Dès lors, la construction du socialisme autogestionnaire a été présentée comme une tâche immédiate, quotidienne, à l'intérieur de la société capitaliste. Si les trois piliers du socialisme autogestionnaire demeurent une référence pour un avenir indéterminé, ils ne sont plus conçus comme le préalable, la condition du socialisme autogestionnaire.

Ce dernier est désormais présenté comme une option ouvrant une *« issue non capitaliste »* à la crise, parmi d'autres options possibles : l'option « libérale » telle qu'elle fut incarnée par Giscard et Barre, génératrice de tensions sociales et d'autoritarisme. Des options « autoritaires » fondées sur le dirigisme et le protectionnisme économique, génératrices de nationalisme et de xénophobie qui, précise la résolution soumise au 39e Congrès, *« se retrouvent dans différentes familles politiques »* (comprendre : le PC et certains courants de la droite) Ainsi l'approche lutte de classe a disparu de l'analyse et des perspectives. La crise a dissout les frontières de classe, les stratégies de sortie de la crise traversent les différentes classes sociales.

Selon la confédération, frappé par la crise, le mouvement syndical se divise et hésite entre trois comportements : rentrer la tête dans les épaules en attendant le retour à l'expansion et au type de développement antérieur, ce qui est une manière de nier la portée générale de la crise et manifeste un attachement réactionnaire au « productivisme ». Aménager la crise pour sauver les meubles, sans perspectives de transformation de la société. Et enfin, à l'opposé de ces fausses alternatives érigées pour les besoins de la cause, le comportement CFDT, *« réaliste et ambitieux »* qui consiste à saisir les « chances » recélées par la crise elle-même pour modifier la société. Parmi ces différentes options et comportements, il est frappant de constater que la direction CFDT nie purement et simplement l'issue socialiste, le renversement du capitalisme. A son ancienne stratégie socialiste fondée sur l'appropriation collective des moyens de production et d'échange, elle a substitué ce qu'elle appelle une stratégie *« d'appropriation collective des pouvoirs »*, dans le cadre d'une société qui demeure capitaliste.

Quels acquis doivent disparaître ?

« S'il y a des acquis à conserver et généraliser, la protection sociale par exemple, il en est d'autres qui ne correspondent plus à la situation et qui doivent disparaître. Lesquels ? C'est la confrontation qui nous le dira. Il faut bien reconnaître que les inégalités existent entre les salariés eux-mêmes. Le syndicalisme faillira à sa mission s'il n'a pas le courage de prendre ce problème à bras le corps. »

Robert Bono, dans « Syndicalisme » du 14 janvier, présentant les axes de son rapport au conseil national de janvier.

Les déclarations de Maire sont à cet égard sans ambiguïté : *« Nous croyons qu'il n'est de l'intérêt de personne de vouloir mettre à genoux les deux millions d'employeurs qui existent dans la société française. La perspective dans laquelle est engagé notre pays n'est pas celle d'une suppression de l'initiative, de l'autonomie des entreprises... de l'autorité contrôlée des chefs d'entreprise. Elle est celle d'une régulation des conflits, inévitables, dans une dynamique de redressement qui est l'intérêt de tous* (interview à *la Croix*, septembre 1981). »

Il s'agit donc de sortir tous ensemble de la crise, patrons et salariés, grâce à la contractualisation générale des rapports économiques et sociaux, seul moyen de gérer les conflits et de préserver la démocratie.

Ce projet explicite de collaboration de classes exige la construction d'une *« société solidaire »* (expression introduite très récemment dans le vocabulaire of-

ficiel de la CFDT, qui exprime la solidarité de tous les groupes sociaux devant la crise) : solidarité des catégories « protégées » du salariat avec celles qui le sont moins ou pas du tout, par un nouveau partage à l'intérieur de la classe ouvrière. Solidarité des groupes sociaux privilégiés par le développement des mécanismes de redistribution.

La CFDT et la réunification du salariat

Le thème de l'éclatement de la classe ouvrière est aujourd'hui très en vogue. Encore faudrait-il cerner la réalité du phénomène (les forces vives de la classe ouvrière n'ont pas été émiettées malgré le chômage massif) et sa signification : il est mystificateur de parler de deux classes ouvrières (l'une « protégée », l'autre précaire) dans la mesure où c'est la classe ouvrière dans son ensemble qui est attaquée. Les travailleurs « protégés » subissent directement la pression et le chantage patronal sur les garanties de salaires, les conditions de travail, les qualifications et l'emploi.

Le patronat cherche à multiplier et approfondir les divisions, jusque dans l'entreprise elle-même. L'introduction de nouvelles technologies lui en fournit le plus souvent l'occasion. Raison de plus pour lui opposer des solutions radicales, comme la baisse massive et généralisée du temps de travail, rendue possible par les gains prodigieux de productivité.

Mais la démarche CFDT n'est pas celle-là. Sous prétexte de réunifier une classe ouvrière « éclatée », elle entend accompagner la restructuration du salariat en l'aménageant. Elle a ainsi accepté le principe du travail à temps partiel s'il est réglementé (ce qui ouvre une brèche dans laquelle s'engouffre le patronat). Elle a renoncé à la suppression de l'interim, au nom d'un système de conventions collectives qu'elle revendique. Tout ceci au nom des « mutations nécessaires » que les patrons imposeront de toute façon, à leurs conditions, si le mouvement syndical n'y procède pas lui-même ! C'est là, en réalité, une démarche d'adaptation à la logique patronale.

La direction CFDT en vient à demander aux travailleurs « protégés » de sacrifier certains de leurs acquis en faveur des plus défavorisés. Elle part en guerre contre le « corporatisme » salarié. Mais le corporatisme consiste à refuser d'étendre ses propres avantages acquis à d'autres travailleurs. C'est l'inverse de ce que dénonce la confédération !

Elle demande par exemple aux fonctionnaires d'accepter une cotisation chômage. Les fonctionnaires devraient, selon elle, payer leur sécurité d'emploi, quand la vraie question et le vrai scandale sont ailleurs : on fait actuellement payer aux travailleurs, par les cotisations, le prix de leur propre chômage, et pas aux licencieurs.

La CFDT introduit la notion de besoin, comprise comme la volonté de chaque catégorie de maintenir les écarts avec celles qui se trouvent en dessous. C'est nier totalement l'exploitation et le fait que les salaires ouvriers les plus élevés (pas ceux du haut encadrement) ne se situent pas en dessus des besoins minimum d'aujourd'hui, que l'on peut mesurer objectivement. Dans son objectif de réduction de la hiérarchie des salaires de un à six, la CFDT mélange d'ailleurs deux questions : celle des rémunérations, celle de l'encadrement par des chefs dont les travailleurs supportent mal la domination et qui sont payés pour les faire marner. Seule l'organisation de la production et de la vie sociale autour d'autres finalités que le profit permettra de régler cette question.

La direction CFDT renverse tout bonnement la démarche syndicale classique : au lieu de s'appuyer sur les conquêtes les plus avancées pour les étendre et les généraliser, elle propose de les abandonner en échange de garanties au rabais pour les travailleurs non protégés. Mais l'expérience se retourne contre sa thèse. L'exemple de solidarité ouvrière qu'elle met le plus fréquemment en valeur, celui des nettoyeurs du métro, montre que la victoire a été acquise parce que les salariés de la RATP se sont battus pour étendre leurs garanties à ceux qui en étaient complètement démunis. C'est effectivement la voie à suivre.

La CFDT s'en prend aux inégalités au sein du salariat, mais refuse de s'en prendre aux possédants. Le tableau des patrimoines en France montre pourtant que ce que possède la majorité de la population ne va pas au-delà des moyens de subsistance, tandis qu'une étroite minorité accumule d'énormes richesses. Le tableau des prélèvements obligatoires montre que ceux opérés sur les salariés augmentent beaucoup plus vite que les cotisations patronales.

C'est là que Maire intervient pour affirmer qu'on ne sortira pas de la crise en mettant les profits bout à bout. Pense-t-il qu'on préservera la santé de l'économie nationale (la compétivité et les profits) en redistribuant entre les catégories ouvrières les mieux payées et celles qui le sont moins ? Il y a de quoi prendre aux capitalistes, sans d'ailleurs mettre en danger les investissements. Ceux-ci varient d'ailleurs en fonction des bénéfices escomptés, ce qui explique qu'une masse considérable de profits soit orientée vers la spéculation. Quant aux bénéfices déclarés effectivement faramineux, certaines industries, comme celles du pétrole, montrent qu'ils existent.

Rien ne montre mieux la conception idéologique de l'unité du salariat que cette citation du secrétaire général de la CFDT, extraite d'un article publié dans la revue *Faire*, en novembre 1979 : *« L'unité et la soli-*

Les deux tableaux reproduits ici sont extraits de « Note de conjoncture du CRES » n° 83 (62, boulevard Garibaldi 75015 Paris).

Le patrimoine des Français

Tranches de fortune (en centimes)	Répartition des patrimoines bruts des individus de 20 ans et plus en France en 1981 par tranches de fortune (en nombre de personnes et en pourcentage)	
	Nombres d'individus	Pourcentage de la population
18 millions et moins	25 030 900	68,38 %
18 à 36 millions	3 065 000	8,37 %
36 à 54 millions	1 760 000	4,81 %
54 à 72 millions	1 332 000	3,64 %
72 à 90 millions	1 292 000	3,53 %
90 à 108 millions	1 000 000	2,73 %
108 à 180 millions	1 250 000	3,42 %
180 à 250 millions	670 000	1,83 %
250 à 360 millions	630 000	1,72 %
360 à 540 millions	349 000	0,96 %
540 à 720 millions	110 000	0,30 %
720 à 1,08 milliard	70 300	0,19 %
1,08 à 1,60 milliard	26 900	0,07 %
1,60 à 3,20 milliards	15 300	0,04 %
3,20 à 6,40 milliards	2 800	0,008 %
Plus de 6,40 milliards	700	0,002 %
1 196 000 milliards	36 604 900	100,00 %

Source : « *The Size Distribution of Personal Wealth en France* » par Annie Fouquet et Dominique Strauss Kahn, étude publiée dans « *Faits et Chiffres 1981* » (à paraître).

Si mettre les profits bout à bout ne suffirait à réaliser le socialisme et sortir de la crise, il n'en reste pas moins que faire payer les riches constitue une exigence immédiate de justice, et une possibilité tout à fait concrète, comme le montre ce tableau.

L'évolution des prélèvements obligatoires

L'importance croissante des cotisations sociales (en %).

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982*
Part des cotisations sociales :										
— dans le P.I.B.	13,4	14,0	15,3	15,9	16,6	16,7	17,5	18,3	18,2	19,3
— dans la rémunération des salariés	30,3	30,5	31,9	32,8	33,6	34,0	35,5	36,3	35,8	37,5
dont : part des cotisations patronales	24,2	24,3	25,4	25,8	26,2	26,6	27,0	27,2	27,2	28,0
part des cotisations salariées	6,1	6,2	6,5	7,0	7,4	7,4	8,5	9,1	8,6	9,5

* En 1982, l'hypothèse sur laquelle repose le budget économique correspond à un équilibre des régimes de Sécurité Sociale, financés par cotisations dont l'accroissement a été par convention réparti en parts égales entre les employeurs et les salariés. Source : « *Direction de la Prévision* »

Comme on le voit, la part des cotisations salariées augmente beaucoup plus vite que celle des patrons ! C'est pourtant à ceux-ci que l'on consent des cadeaux en matière de charges sociales, pour qu'ils créent des emplois. Et la CFDT n'y trouve rien à redire !

darité de la classe ouvrière se construisent dans la lutte quand les travailleurs se retrouvent et se reconnaissent dans un irojet commun. D'une part, on ne peut vraiment unifier que sur la base d'un projet conscient de transformation du mode de vie, du type de consommation, des systèmes de garanties sociales. Mais, d'autre part, l'unité se fait autant dans la démarche que dans la similitude d'objectif. C'est seulement si l'on progresse dans cette unité de la démarche revendicative que l'on peut ensuite faire avancer la similitude d'objectif. »

Deux remarques :

— Si l'unité suppose un projet commun, l'on nie le pluralisme politique et idéologique dans le mouvement ouvrier et, dans ce cas, la proposition est absurde, ou l'objectif recherché impossible. A moins que l'on entende mettre fin à ce pluralisme, et que l'on pense en avoir les moyens.

— La CFDT a déjà mis en œuvre cette conception des « démarches convergentes » qu'elle oppose aux revendications unifiantes : lors de sa « campagne emploi », qui consistait à gagner un emploi par ici, deux par là, et qui a été menée surtout dans les colonnes de *Syndicalisme* et à travers les conférences de presse. Le résultat est tel que la confération évite d'en faire le bilan. Il existe pourtant : c'est l'abandon de la revendication des 35 heures pour tous et toutes.

La direction CFDT rejette les revendications unifiantes car celles-ci remettent en cause les conditions de la domination du capital. C'est le cas d'un réel partage du travail, de la protection du pouvoir d'achat par l'échelle mobile des salaires, du veto ouvrier sur les licenciements, de l'embauche par les entreprises mères du personnel des entreprises sous-traitantes, de la suppression de l'interim, de l'embauche des temporaires, etc. Après le 10 mai, ces eixgences devraient s'imposer comme autant d'évidences. Certes, elles ne situent pas le syndicalisme comme « force de proposition » autour de la table de négociation. Mais la classe ouvrière ne peut s'unifier qu'en s'opposant au capital dans la lutte.

La CFDT, le gouvernement, l'Etat

Maire prétend au primat du social sur l'action gouvernementale. Il affirmait dans une interview récente à la revue *Dialectiques : « C'est la crise du syndicalisme, la crise de la politique qui fait qu'il est si difficile de rassembler les énergies, de susciter des mobilisations positives, qui aideraient d'ailleurs le pouvoir politique à tenir une ligne, un projet. »* Il s'agit d'articuler l'action d'en bas avec celle d'en haut.

Ce projet s'accorde mal avec les protestations d'indépendance de la confédération. Il faut d'abord mettre en lumière l'accord stratégique fondamental qui existe entre la CFDT et le PS, accord qui repose sur la recherche d'un compromis durable entre le travail et le capital (compromis dont la définition était au centre du congrès socialiste de Valence). Pour les dirigeants socialistes, les travailleurs vivront en « économie mixte » (c'est-à-dire capitaliste) pendant des décennies avant de voir poindre le socialisme à l'horizon. Les désaccords qui peuvent surgir entre la CFDT et le gouvernement se situent dans ce cadre, extrêmement contraignant.

La CFDT, d'autre part, accepte pleinement les institutions de la Ve République et l'autorité de la fonction présidentielle.

Pratiquement, la confédération a accepté comme une donnée incontournable et impossible à contester la décision du gouvernement Mauroy de limiter à une heure la réduction du temps de travail. Elle a abandonné la lutte contre le programme nucléaire, même si elle maintient ses opinions. Est-ce là la souveraineté du syndicat, une souveraineté dont on affirme qu'elle n'a pas de frontières, mais qui s'arrête aux portes de Matignon et de l'Elysée ?

La prééminence du mouvement social dont parle Maire signifie en fait l'exigence suivante : la reconnaissance par l'Etat et le patronat du rôle politique et institutionnel du mouvement syndical comme acteur direct d'une politique de gestion de la crise et de l'austérité. L'ambition confédérale est de promouvoir le syndicalisme comme agent responsable pleinement reconnu et institué, de la régulation sociale.

Cette ambition vise également à résoudre la crise de l'Etat lui-même, la crise de « l'Etat providence », auquel Rosanvallon, théoricien de la CFDT, vient de consacrer un essai. La thèse de Rosanvallon, que l'on retrouve au fil des textes de la CFDT, détermine deux causes essentielles à la crise de l'« Etat providence » : la crise économique elle-même, qui, entraînant une

Le compromis post-social-démocrate de Rosanvallon

« D'une façon plus générale, on peut définir le compromis post-social-démocratie comme l'imbrication d'un triple compromis :
— Compromis avec le patronat, d'ordre socio-économique. Les conditions de la réduction et de l'aménagement du temps de travail en constituent le premier enjeu exemplaire. Dans le cas de la France, il est en outre important que ce compromis ait également une dimension keynésienne classique, dans la mesure où le déficit des procédures de négociation collective y est particulièrement marqué, comparativement au système des relations professionnelles qui prévaut dans la plupart des autres pays.
— Compromis avec l'Etat, d'ordre socio-politique. Il a pour objet d'échanger la stabilisation de l'Etat-providence à son niveau actuel contre un accroissement des possibilités d'expérimentation et de substitution d'auto-services collectifs à la demande d'Etat classique. Il implique également un élargissement des libertés civiles.
— Compromis de la société avec elle-même. Il a pour objet de procéder à un déblocage de l'Etat-providence et de permettre l'expression de solidarités négociées et non plus subies dans le cadre d'une plus grande visibilité sociale. C'est un compromis démocratique, redonnant un sens concret à l'idée de contrat social. On comprend dans cette mesure que le développement d'un espace post-social-démocrate est lié à l'entrée dans une nouvelle étape de la vie démocratique ; il est inséparable de la constitution d'un véritable espace public démocratique, qui soit le lieu du travail lucide de la société sur elle-même. La constitution d'un espace post-social-démocrate suppose ainsi que ce triple compromis puisse se réaliser. Il ne s'agit pas de substituer cette perspective à celle d'un projet plus exigeant comme celui du socialisme autogestionnaire. Mais force est de reconnaître que la réalisation de ce dernier n'est pas actuellement à l'ordre du jour dans le court terme. L'horizon post-social-démocrate, tel que je le définis, est pourtant le seul qui ne soit pas contradictoire avec un tel projet même s'il n'en réalise que certains aspects dans le cadre nécessaire d'un compromis social. Il définit l'optimum du possible dans le cadre des contraintes qui traverssent la société française.

Pierre Rosanvallon.
La crise de l'Etat providence,
le Seuil
Pages 137 et 138

baisse de la richesse nationale, rend inopérant et de plus en plus insupportable selon l'auteur l'augmentation des transferts sociaux. Une ossification des mécanismes de ces transferts sociaux, d'autre part, qui les rend opaques aux yeux des salariés, et empêche ces derniers de les ressentir et de les comprendre comme des mécanismes de solidarité sociale, au sein desquels ils puissent se situer. « L'Etat providence » ayant développé la tendance du « recours à l'Etat », à l'assistance généralisée, la crise des rapports Etat-société risque de se nourrir elle-même avec tous les dangers de « surenchère » et de déstabilisation de la démocratie qui en découlent.

Il s'agit dès lors de « débloquer l'Etat providence » en rendant à la « société civile », aux « acteurs sociaux », une capacité d'initiative et d'expérimentation qui ne leur est pas actuellement reconnue, afin de recréer des liens tangibles et vivants de solidarité sociale entre « groupes sociaux » et au sein de chacun d'eux.

Comme toujours, cette analyse repose sur une part de vérité : l'extériorité de l'Etat par rapport à la société. Il est frappant de remarquer combien les idéologues de la CFDT limitent leur critique de cette extériorité aux mécanismes de transferts sociaux et à l'administration dans ses rapports avec les citoyens. Ils ne dénoncent jamais l'Etat comme institution séparée (l'armée, la police, le Parlement lui-même dont les élus échappent à tout contrôle). Garant, sous sa forme actuelle (démocratique bourgeoise), d'une société libre et pluraliste il convient de protéger l'Etat contre lui-même en ménageant, sous son ombre tutélaire, les plus vastes espaces de négociation et d'auto-prise en charge des groupes qui composent la « société civile ».

C'est donc au niveau de l'Etat que se situe la cohérence du projet politique de la direction CFDT et du courant idéologique auquel elle participe. Un Etat qu'il faut restaurer en créant les conditions d'un nouveau « contrat social ».

Ce projet repose sur le postulat d'un compromis social entre les classes. Il présuppose que la crise, loin de dresser les classes les unes contre les autres, offre des opportunités nouvelles de régulation et de stabilisation sociale. Il affirme que ces opportunités doivent être saisies, sous peine de sombrer dans « l'autoritarisme » sous saç forme fasciste ou communiste. C'est pourquoi il se prétend novateur, post-social-démocrate (les modèles sociaux-démocrates bâtis pendant la période d'expansion comme forme la plus achevée de « l'Etat providence » étant à leur tour touchés par la crise).

C'est là, bien sûr que la bât blesse, car les classes ouvrières des pays capitalistes développés ne sont pas disposées à payer les frais de la crise du système capitaliste.

S'il est une preuve de la capacité de la classe ouvrière à affirmer son autonomie par rapport à l'Etat, et même contre lui, c'est bien la grève générale de Mai 68. Le 10 mai 1981, PS et PC ont été portés au pouvoir par les votes ouvriers. Bien loin de se détourner de cette victoire, comme les y invite la CFDT, les travailleurs en attendent un réel changement. C'est parce qu'ils ont gagné le 10 mai qu'ils se tournent légitimement vers le nouveau gouvernement comme vers leur mandataire. Que la transformation de cette attente en mobilisation sociale massive débouche sur autre chose que de nouvelles divisions et désillusions dépend, pour une large part, du développement des oppositions unitaires et luttes de classes dans la CFDT et la CGT, malgé les recentrages et les clivages idéologiques introduits par les directions de ces organisations.

■

Dossier

Productivisme / crise / capitalisme

LES idéologues bourgeois parlent de « choc pétrolier » pour éviter le terme de « récession ». Depuis l'entrée dans le processus de crise économique capitaliste, ils distinguent deux chocs : celui de 1974/1975 et celui de 1980, qui correspondent aux deux récessions !

Les « chocs pétroliers » leur permettent de dissimuler que la crise économique capitaliste se traduit par une destruction de richesses. Il existe trois indicateurs importants de cette destruction de marchandises : le marché mondial qui est égal à la somme des exportations de tous les pays capitalistes ; le taux de croissance du Produit national brut (PNB) qui donne une idée de la somme des richesses nouvelles produites ; l'augmentation du nombre des faillites. Chaque récession se traduit par une baisse des exportations, donc un recul du marché mondial ; par un taux négatif du PNB des grands pays capitalistes et par une augmentation du nombre des faillites. Au cours de la récession qui débute au deuxième semestre 1980 et se poursuit actuellement, le marché mondial a régressé de 5 %. Les PNB des grands pays capitalistes ont été soit négatifs, soit égaux à zéro. les faillites ont progressé. Ces phénomènes expriment le fait qu'il existait trop de marchandises par rapport au marché, ce qui signifie que le marché a refusé la production excédentaire. Le marché est la somme des besoins solvables, et non celle des besoins des populations. En conséquence, cette destruction de richesses va de pair avec une augmentation de la misère et une exploitation accrue des travailleurs.

La rareté, cause de la crise ?

Ici éclate au grand jour la charge idéologique de l'explication bourgeoise, basée sur l'idée de rareté. Pour les idéologues bourgeois, c'est parce que les marchandises sont rares qu'il y a crise. Tous les faits montrent l'inconsistance de cette idée. D'autant que la surproduction touche désormais la marchandise pétrole. La production de pétrole est trop importante par rapport aux besoins solvables. Conséquence : la baisse du prix du pétrole actuellement constatée, et qui rend encore plus absurde « l'explication » choc pétrolier.

La crise économique capitaliste est donc provoquée par une trop grande production de richesses par rapport au marché, aux besoins solvables. C'est la raison pour laquelle on parle de surproduction. On retrouve aussi cette surproduction au niveau du capital : il existe trop de capital par rapport à la plus-value produite, ce qui se constate par la baisse du taux de profit. Là encore cette surproduction provoque la destruction de marchandises, c'est à dire, ici, de moyens de production. L'indicateur en est l'augmentation du nombre de faillites. Cette surproduction s'appelle suraccumulation.

Les capitalistes ont trop de capitaux par rapport aux possibilités d'investissement. Pour investir, un capitaliste doit prévoir un marché en extension et un taux de profit en augmentation. Aucune de ces deux conditions ne sont aujourd'hui remplies. En conséquence, les capitalistes, n'investissent pas et préfèrent placer leur capital sur les places financières, provoquant une augmentation de la spéculation internationale. L'origine de ces capitaux spéculatifs est à rechercher dans une augmentation des profits les trois années précédentes qui, faute d'un marché suffisant, n'ont pas servi à une augmentation de l'accumulation.

La crise économique capitaliste actuelle est marquée à la fois par la surproduction et la suraccumulation. Il est donc nécessaire, pour les capitalistes, de restructurer, ils ont besoin d'augmenter au préalable leurs profits, et donc le taux d'exploitation des travailleurs (le taux de plus-value). La classe bourgeoise (les capitalistes) ont besoin de faire payer la crise capitaliste, leur crise, aux travailleurs, pour pouvoir faire repartir l'accumulation sur des bases renouvelées. Il leur faut pour cela s'attaquer à la classe ouvrière, ce qui rend les affrontements de classe inévitables.

C'est ce que ne veulent pas avoir les directions syndicales. C'est ce qui rend les « politiques industrielles » utopiques. C'est pourquoi la seule solution, pour la défense des intérêts des travailleurs, c'est de rompre avec la logique du capital.

Le productivisme n'est pas une explication de la crise

« En proposant le socialisme autogestionnaire, la CFDT vise à rompre avec la logique du capitalisme en établissant un processus continu de modification des rapports de pouvoir en faveur des travailleurs et des peuples pour changer le type de croissance productiviste en un type de développement répondant à leurs besoins et à leurs aspirations profondes » (in *" La réponse de la CFDT à la crise ", 38e Congrès confédéral).*

Dans ce texte, la logique du capitalisme est assimilée à un type de croissance qualifiée de productiviste. Ainsi la crise économique actuelle serait un « dysfonctionnement » par rapport à ce type de croissance.

Le terme « productivisme » n'est pas neutre. Il a été employé par le *Club de Rome* et le MIT (Massasuchets Institude of Technologie) qui regroupent des experts bourgeois. leurs analyses reposaient sur la lutte contre la « société de consommation » et contre le gaspillage. Ce qui, en 1972, avait permis à Mansholt (expert auprès de la CEE) de proposer dans une lettre célèbre des solutions malthusiennes : moins de naissances, limitation de la consommation, etc.

Un débat avait eu lieu au *Club du Nouvel Observateur,* sur la base du rapport du MIT, le 13 juin 1972. Edmond Maire, dans une intervention, tout en se démarquant des propositions de Mansholt, acceptait le cadre d'analyse fourni par le rapport du MIT, et donc le terme de « productivisme ». Autrement dit, les travailleurs (80 % de la population) consommaient trop et mal. C'était nier qu'il existait la misère jusque dans les métropoles impérialistes. C'était surtout jeter un voile pudique sur les lois de fonctionnement du mode de production capitaliste, dont la finalité est le profit et non la satisfaction des besoins.

Sont venues se greffer ensuite les ana-

lyses et propositions d'Ivan Illitch sur la « société conviviale », fondées sur le refus du progrès technique et dont le modèle de société se trouve dans le passé. Le productivisme plus Ivan Illitch permet de gommer l'analyse des classes sociales antagonistes.

Avec la crise économique de 1974, le productivisme retrouve une nouvelle jeunesse, parce qu'il s'appuie sur une partie de la réalité : la surproduction de marchandises. Mais il passe sous silencce le fait que le capitalisme est obligé de détruire les richesses en trop par rapport aux besoins solvables. Sans parler de la suraccumulation que la direction CFDT ignore complètement.

Le productivisme est une critique qui ne repose que sur la mise en lumière d'une partie de la réalité de la crise capitaliste.

Il pourrait être, tout au plus, la constatation de certaines conséquences de la crise. Pourtant, la direction CFDT lui fait jouer un rôle d'explication universelle. Pour elle, le type de développement productiviste est à l'origine de la crise à l'Est comme à l'Ouest, indépendemment des modes de production différents, qui ne sont pas pris en compte.

Cette explication n'en est pas une, parce qu'elle ne permet pas de comprendre les causes de la crise économique capitaliste.

Le « nouveau type de développement »

En cohérence avec son analyse de la crise du productivisme, la direction CFDT propose une réponse : le nouveau type de développement.

Le nouveau type de développement, c'est la rupture avec le type de croissance productiviste. Comment ? En proposant des productions qui correspondent aux besoins.

La CFDT fait ainsi écho aux justes interrogations des travailleurs : pourquoi et pour qui produisons-nous ? Quelle est l'utilité de notre travail ?

Mais la réponse de la CFDT à cette interrogation est ambigue : elle ne définit pas les moyens à mettre en œuvre pour transformer les finalités du mode de production. Elle affirme que ces finalités peuvent être changées de l'intérieur du mode de production capitaliste, en conservant la même structure économique et sociale.

La finalité de la production capitaliste, c'est le profit. peu importe le type de croissance ! La finalité posée par la CFDT et les travailleurs, c'est la satisfaction des besoins, solvables ou non. Ces deux logiques sont antagonistes.

Dans le mode de production capitaliste : sans profit, pas d'accumulation et donc pas de production de marchandises. L'augmentation de la production suppose des perspectives d'élargissement du marché. Les besoins ne jouent aucun rôle, sauf s'ils sont solvables. C'est la négation de cette loi de fonctionnement du capitalisme qui rend les propositions de la CFDT irréalistes et utopiques.

C'est d'ailleurs pourquoi la direction CFDT fait maintenant place à l'impératif de la compétitivité.

Le nouveau type de développement, c'est la logique des besoins. La compétitivité, c'est la logique du capital. La direction CFDT résout cette contradiction interne en se situant le plus souvent sur le terrain de la logique du capital

Nicolas Maheu

■